

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 25 septembre 2025

Délibération n°93

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 22

Nombre de votants : 22

Vote pour : 22

Vote contre :

Abstention :

Date de convocation : 16 septembre 2025

Collèges	Titulaires		Pré.	Rep.	Pouvoir à :
Conseil Départemental du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort	ALPY Philippe	CD25	☒	☐	
	BEAUDREY Bruno	CD25	☐	☒	BRAND Marie-Paule
	BILLOT Olivier	CD25	☒	☐	
	BRAND Marie-Paule	CD25	☒	☐	
	CHOUX Monique	CD25	☒	☐	
	DALLAVALLE Claude	CD25	☒	☐	
	GUYEN Chantal	CD25	☒	☐	
	MAIRE DU POSET Thierry	CD25	☒	☐	
	MATOCQ-GRABOT Albert	CD25	☐	☐	
	ROGBOZ Florence	CD25	☐	☐	
	TISSOT-TRULLARD Géraldine	CD25	☒	☐	
	HAHLEN Sandra	CD39	☐	☐	
	MOLIN René	CD39	☒	☐	
Communautés d'agglomération, urbaines	BARTHELET Catherine	CUGBM	☒	☐	
	BODIN Nicolas	CUGBM	☒	☐	
	LIME Christophe	CUGBM	☒	☐	
	PRESSE Françoise	CUGBM	☐	☐	
	MICHAUD Jean-Paul	CUGBM	☐	☐	
	BOURQUIN Martial	PMA	☐	☒	FROEHLI Patrick
	FROEHLI Patrick	PMA	☒	☐	
	SAUMIER Claude- Françoise	PMA	☒	☐	
	GUY Hervé	ECLA	☒	☐	
Communautés de communes	ALPY Philippe	CC Frasne Dugeon	☒	☐	
	FAIVRE-PIERRET Jean- Louis	CC Doubs Baumoisi	☒	☐	
	JOUVIN Christophe	CC Loue Lison	☒	☐	
	BOUVERET Jean-Yves	CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	☐	☐	
	BRAND Christian	CC Sancey Belleherbe	☐	☒	FAIVRE-PIERRET Jean-Louis
	PETIT Laurent	Haut Jura Arcade Communauté	☐	☐	
	ROGNON Catherine	CC Val de Morteau	☒	☐	
Commune	BARCELO Maud	Auxonne	☐	☐	

OBJET : PRESENTATION EN SEANCE DES PROPOSITIONS DE MODIFICATIONS STATUTAIRES ET DU REGLEMENT INTERIEUR

Il a été proposé aux membres du Conseil d'administration de prendre connaissance et discuter en séance des propositions de modifications des statuts et du règlement intérieur (RI).

Ce projet de révision est né d'un diagnostic partagé avec l'équipe, du retour d'expérience de la nouvelle direction, dans le prolongement du droit d'inventaire et du rapport d'étonnement souhaité par la gouvernance.

Il en ressort, à l'aune de la mise en place d'un nouveau programme pluriannuel d'intervention (PPI) de l'EPF, fixé pour la prochaine période quinquennale 2026-2030, une proposition de mise en concordance des documents fondateurs mais également des propositions ayant trait à une modification des fondamentaux de l'intervention de l'EPF, dans une logique de service de portage foncier complet et renforcé.

Les propositions visent à procurer à l'intervention de l'EPF des gages d'agilité et de souplesse, de clarté, de cohérence de ses process et de sécurité de ses actions tout en poursuivant ses objectifs d'efficacité, de proximité et de performance aux cotés des territoires et des élus.

A l'occasion de cette séance, ont été évoqués plusieurs axes de travail :

- Axe 1 : déléguer certaines décisions au CA, au Bureau et à la directrice générale pour fluidifier et sécuriser l'action de l'EPF ;
- Axe 2 : renforcer la capacité de portage foncier et d'accompagnement en amont des projets de l'EPF ;
- Axe 3 : redéfinir les étapes et les responsabilités dans le parcours d'une opération.

A l'issue de la séance, il a été proposé une seconde séance de travail sur le sujet.

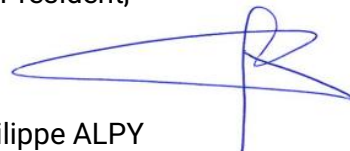
LE CONSEIL D'ADMINISTRATION après en avoir délibéré

PREND ACTE

- **des propositions de modifications statutaires et du règlement intérieur en discussion et d'une prochaine session de travail à venir sur le sujet.**

Pour extrait conforme,

Le Président,

A stylized blue ink signature, appearing to be 'P. ALPY', written over a horizontal line.

Philippe ALPY